

ARCHÉOLOGIE  
DE LA FRANCE  
INFORMATIONS

## ADLFI. Archéologie de la France - Informations

une revue Gallia  
Aquitaine | 2008

---

### Le Bugue – Grotte Mikolas

Patrice Courtaud et Antoine Chanceler

---



#### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/2702>  
ISSN : 2114-0502

#### Éditeur

Ministère de la culture

#### Référence électronique

Patrice Courtaud et Antoine Chanceler, « Le Bugue – Grotte Mikolas », *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Aquitaine, mis en ligne le 01 mars 2008, consulté le 02 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/2702>

---

Ce document a été généré automatiquement le 2 mai 2019.

© Ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

---

# Le Bugue – Grotte Mikolas

Patrice Courtaud et Antoine Chancerel

---

**Identifiant de l'opération archéologique : 025471**

Date de l'opération : 2008 (EX)

- 1 La deuxième campagne effectuée dans cette grotte funéraire restée totalement intacte jusqu'au démarrage des fouilles a confirmé l'intérêt exceptionnel de ce site pour la préhistoire récente du Sud-Ouest. La cavité a été découverte lors de prospections systématiques par les spéléologues du G3S qui en ont tout de suite mesuré l'intérêt scientifique et en ont aussitôt assuré la conservation.
- 2 Elle se présente sous la forme d'une étroite galerie rectiligne de 50 m de long, 1,50 m de large et 0,50 m à 0,80 m de haut. Le secteur funéraire n'occupe qu'une petite portion du conduit, longue de 5 m et commençant à 2,50 m du dispositif d'entrée.
- 3 Ce dernier présente une configuration tout à fait particulière qui laisse supposer que le choix de cette cavité-ci, parmi celles qui s'ouvrent à proximité, n'est sans doute pas aléatoire. Elle possède en effet, un peu en retrait du porche d'accès actuel, un véritable sas d'entrée limité par une chatière autorisant tout juste le passage d'un homme couché. Celle-ci isole une sorte de vestibule et évoque les entrées de certains monuments mégalithiques.
- 4 La fouille a porté sur deux secteurs distincts, pour le moment non encore reliés, qui sont l'extérieur où un sondage profond a été ouvert dans l'axe de l'entrée, et l'intérieur où se déroule une fouille anthropologique. Le vestibule, la chatière et la rampe d'accès à la zone sépulcrale n'ont pas encore été touchés. Le sondage extérieur a été implanté de telle façon qu'il fournisse une coupe stratigraphique dans l'axe de la cavité. Jusqu'à présent il n'a révélé aucune trace manifeste d'aménagement organisé ni aucun artefact. La recherche d'un dispositif de fermeture, sous forme d'un bouchon de pierre par exemple ou pouvant correspondre à une condamnation, s'est révélée infructueuse. Par principe, on a considéré que le sondage devait atteindre au moins le niveau de la couche à os de

l'intérieur, où ces derniers sont peu ou pas recouverts, pour permettre une bonne perception des processus éventuels d'obturation.

- 5 La fouille a montré que les parois de la cavité se poursuivaient à l'extérieur, recoupées par le versant, et que la stratigraphie complexe du remplissage se divisait en deux ensembles : une succession de couches horizontales côté vallée et l'apparition d'un dôme de pierres sans structuration perceptible côté entrée, juste en avant de la voûte actuelle. Des pierres brûlées et des charbons dispersés coiffaient ce dôme. L'un d'eux a fait l'objet d'une datation par le <sup>14</sup>C qui a donné un âge Néolithique final (2701-2487 BC). Si feu il y a eu sur place, celui-ci a été allumé à même la surface du dôme sans aucun aménagement particulier et a dû rester peu intense. Cet événement n'a pour le moment pas de lien avec l'utilisation sépulcrale du lieu et reste de signification peu claire.
- 6 A l'intérieur, la fouille a porté sur la bande ouest du secteur funéraire et sur son extrémité nord vers le fond de la grotte. La limite du dépôt anthropologique a pu être reconnue et analysée. Au delà et déconnectée des os, figurait une série de quinze dentales qui ne devaient donc pas composer la parure portée par un individu. Ailleurs la répartition des restes humains est très particulière et montre une concentration spectaculaire contre la paroi rocheuse et un alignement préférentiel des os longs contre celle-ci.
- 7 La dessiccation et le gonflement des argiles a eu pour effet d'ouvrir une zone de retrait le long de la paroi où les vestiges sont infiltrés. Il en résulte que la disposition des restes n'est pas uniquement liée à des gestes funéraires mais qu'elle intègre des facteurs naturels. Le nombre de sujets inhumés se monte à dix et compte deux adolescents et deux enfants. Aucune connexion stricte n'a été reconnue et un fragment de crâne porte des traces de crémation. Plusieurs vestiges, même enfouis, portent des concrétions qui attestent de leur exposition à l'air libre, à un moment du fonctionnement du sépulcre.
- 8 Sur le plan chronologique, une datation sur os humain de 3940-3650 BC est parfaitement en accord avec le mobilier découvert. Il se compose principalement de tessons d'un grand vase en sac à bords droits muni d'anses en ruban à lumière horizontale large, de flèches tranchantes à retouches abruptes des bords et d'un couteau à dos qui sont tous diagnostics du Néolithique moyen. Il s'y ajoute, outre la parure, une extrémité de poinçon en os et surtout une remarquable hache polie en silex à bords équarris (Fig. n°1 : Hache polie et encochée en silex du Bergeracois. ).
- 9 Cette dernière est façonnée en silex du Bergeracois et a vu son tranchant intentionnellement dégradé par une encoche qui la rend inutilisable. Une enquête réalisée sur les sites funéraires contemporains des environs montre qu'il ne s'agit pas d'un phénomène isolé mais au contraire d'un trait récurrent sur lequel il conviendra de s'interroger plus avant. De même, la présence quasi systématique de haches en silex Bergeracois dans les sépultures collectives proches constitue bien une particularité du Néolithique moyen régional. Par comparaison avec d'autres régions grosses productrices de haches mais où celles-ci ne figurent pas dans les tombes, comme la Normandie, cette fréquence pourrait caractériser un statut socio-économique particulier des populations concernées, à un moment où se mettent en place vraisemblablement les grands ateliers de fabrication de haches dans la région.
- 10 Chancerel Antoine et Courtaud Patrice

---

## ANNEXES

Fig. n°1 : Hache polie et encochée en silex du Bergeracois.



Auteur(s) : Chanceler, Antoine (MCC). Crédits : Chanceler, Antoine, MCC (2008)

## INDEX

**operation** Expertise (EX)

**Index géographique** : Aquitaine, Dordogne (24), Bugue

**Thèmes** : céramique néolithique, charbon de bois, couteau à dos, feu, flèche, grotte sépulcrale, hache polie, incinération, industrie lithique, industrie osseuse, ossement, ossement humain, parure, poinçon, radiocarbone, silex, stratigraphie

**Index chronologique** : Néolithique final

## AUTEURS

PATRICE COURTAUD

SUP

ANTOINE CHANCEREL

MCC